

École Charles Rossignol – Plaine-d'Argenson

8 Transport scolaire

Un service de ramassage scolaire existe le matin et le soir. L'inscription se fait directement sur le site du tanlib.

Pour tous renseignements complémentaires :

Tél. : 05.49.09.09.00 - www.tanlib.com (tarifs, arrêts de bus...)

9 Conseil d'école

Il se réunit chaque trimestre, soit 3 fois dans l'année. C'est une réunion à laquelle participent l'équipe enseignante, les représentants des parents élus, un représentant de la municipalité et le DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale).

Sont discutés ou votés : le règlement intérieur, la vie de l'école, le restaurant scolaire, les activités extra-scolaires.

Si vous désirez participer à ce conseil n'hésitez pas à vous présenter en début d'année sur une liste. Les informations vous parviendront dès septembre.

Les coordonnées des parents délégués élus au conseil d'école seront disponibles sur le panneau d'affichage.

10 APE

L'association des parents d'élèves (APE) de Plaine-d'Argenson est une association type loi 1901. Elle est ouverte à l'ensemble des parents d'élèves de l'école Charles Rossignol.

L'activité principale de cette association est l'organisation de manifestations en direction des élèves et de leur famille : fête de Noël et fête d'été (kermesse). Elle organise aussi des événements (loto, bourse aux jouets, repas à thème) ouverts d'abord aux familles des élèves mais aussi aux personnes extérieures afin de récolter des fonds qui servent ensuite à soutenir et à financer les projets culturels, sportifs et pédagogiques des enseignants de l'école impliquant des déplacements plus coûteux. L'APE participe également au financement dans l'achat de jeux de cour et de jeux de société...

Enfin les membres de l'APE organisent, chaque année, un temps convivial pour accueillir les nouveaux parents et leurs enfants afin de faire connaissance avec les autres parents, les enseignants et le personnel de l'école.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez appeler
Mme Ouvrart présidente de l'APE
contact.ape79360@gmail.com

mis à jour septembre 2023



Livret d'accueil



Ce livret a pour objectif de vous fournir les principales informations concernant l'école de votre enfant. D'autres renseignements viendront en complément à la rentrée scolaire.

1 Adresses et téléphones utiles

Ecole de Plaine-d'Argenson

109, route de Chizé - Prissé la Charrière 79360 Plaine-d'Argenson
Tél. : 05.49.09.71.10 - ce.0790513D@ac-poitiers.fr
Site de l'école <http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/plainedargenson/>

Mairie de Plaine-d'Argenson

Place de la mairie - Prissé la Charrière 79360 Plaine-d'Argenson
Tél. : 05.49.09.72.37 - mairie@plainedargenson.fr

Inspection Académique Niort Ouest Pré-élémentaire

Mme Martinet : Inspectrice de l'Education Nationale
61 Avenue de Limoges CS 98661- 79026 Niort Cedex
Tél. : 05.17.84.02.34

2 L'école

L'école est composée de quatre classes et accueille les enfants de la petite section au CM2.

Le directeur **M. Malinauska** est déchargé une journée par semaine et peut vous accueillir sur rendez-vous.

Les membres du RASED, Réseau d'Aide Spécialisé aux Élèves en Difficulté 05.49.04.52.58, interviennent sur l'école (Psychologue scolaire et Maîtresse E).

Deux ATSEM aident les enseignants de maternelle sur le temps de classe et de sieste.

D'autres personnels s'ajoutent pour assurer les surveillances de cour, la garderie, le temps périscolaire, la cantine et le ménage dans l'école.

Au total, une douzaine de personnes travaillent à l'école.

Les autres personnes qui interviennent sur l'école :

Mme Jocelyne BREMAUD : Infirmière scolaire

Médecine scolaire

Centre Médico scolaire : 74, rue de l'Yser - 79000 Niort
Tél. : 05.49.32.32.00

3 Horaires

Les élèves sont accueillis à partir de 8h50, dans la classe.

Depuis la rentrée 2019, l'emploi du temps de l'école est organisé sur 4 jours. En maternelle, la classe débute à 9h jusqu'à 12h, reprend à 13h30 jusqu'à 16h30.

4 Les relations familles/enseignants

Les relations riches et régulières entre les familles et les enseignants favorisent la réussite des élèves et aident à prévenir d'éventuels problèmes. Ainsi, le cahier de liaison est mis en place pour toute correspondance famille-école. Veillez à le consulter tous les jours et à signer toutes les informations, cela nous permet de vérifier que vous en avez pris connaissance.

Vous pouvez l'utiliser pour correspondre ou prendre rendez-vous avec l'enseignant. Pour transmettre toutes informations que vous jugerez utiles (garderie, transport scolaire).. N'hésitez pas à rencontrer l'enseignant dès qu'un problème apparaît, n'attendez pas !

5 Garderie

Elle est gérée par la Mairie.

Horaires : 7h15 - 8h50 et 16h40 – 18h30

Prévoir un goûter pour l'après-midi.

Vous pouvez contacter la garderie avec le numéro de téléphone de l'école.

6 Centre de loisirs

Le mercredi, le centre de Loisirs accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans (scolarisés). Il est ouvert de 9h00 à 17h00, avec une garderie le matin de 7h30 à 9h00 et une le soir de 17h00 à 18h00. Une inscription préalable est nécessaire.

Pour les enfants de la commune de Plaine d'Argenson, un transport est mis à votre disposition le matin et le soir. Le centre de loisirs se situe dans les locaux de la garderie périscolaire de l'école de Beauvoir sur Niort. Des activités physiques, sportives et manuelles sont proposées aux enfants.

Renseignements, inscriptions : <https://www.scpc.fr/>

7 Cantine scolaire

La cantine est gérée par la mairie. Les repas sont confectionnés sur place. Les présences sont comptabilisées à la cantine puis envoyées au Trésor Public qui s'occupe de la facturation. Il faudra prévoir, chaque lundi, une serviette de cantine munie d'un élastique pour votre enfant. Celle-ci vous sera remise en fin de semaine.

Un repas enfant coûte environ 2€